

 ABJURATION

ABSOLUTION

Incantation	1 round
Composantes	V, G, M
Portée	contact
Zone/Cible	créature vivante touchée
Durée	instantanée
JS	aucun
RM	non

Le personnage purge les pensées de la cible et emplit son esprit d'un soulagement exultant face au pardon offert à ses péchés. Absolution met fin à tout effet de charme ou de coercition qui affecte la cible (y compris les coercitions inoffensives, comme héroïsme) comme avec annulation d'enchantement. Si la cible était forcée à accomplir une action contraire à son alignement, ses vœux de moine, son serment de paladin ou un code de conduite similaire par cet effet de charme ou de coercition, cette action ne lui fait pas perdre de capacité de classe, ce qui inclut l'accès aux sorts divins.

Contrairement à un sort de pénitence, absolution ne peut ni annuler un changement d'alignement ou les effets d'une transgression volontaire, ni pousser une créature à changer son alignement, ni restaurer des capacités de classe perdues à cause d'un méfait accompli auparavant. Absolution fonctionne automatiquement si le lanceur de sorts et la cible partagent le même alignement ou la même divinité tutélaire. S'ils ne remplissent pas cette condition, mais que leur alignement ne diffère que d'une catégorie, absolution a 5% de chance de réussir par niveau de lanceur de sorts. Si aucune condition n'est remplie, le sort échoue automatiquement.

Si la règle optionnelle de l'honneur est utilisée, lancer absolution supprime la perte d'honneur engendrée par les événements et les actions entreprises par la cible lorsqu'elle était affectée par un effet de charme ou de coercition auquel le sort a mis fin.